



COLLOQUE



LA RECHERCHE SUR LES ESCLAVAGES DANS LE MONDE : UN ÉTAT DES LIEUX

7 - 9 NOVEMBRE 2022
Agence Universitaire de la Francophonie
Campus UCAD - Dakar - Sénégal



SÉQUENCE 5

PRODUCTIONS CULTURELLES ET ESCLAVAGES (II)

Samson MENGOLO MBEL

Université de Buea, Cameroun

« Patrimonialiser le passé de l'esclavage au Cameroun : une commémoration de l'oubli »

INTRODUCTION

Cette communication s'appuie sur la dynamique du champ mémoriel lié à la traite et à l'esclavage, en cours de construction depuis la période post-abolition entre l'Ouest-Cameroun et le Littoral atlantique. Malgré le raccordement historique du territoire devenu Kamerun en 1884¹, aux réseaux transatlantique et transsaharien des traites, nonobstant le désenclavement international du passé des traites, sous l'effet du programme intercontinental de l'UNESCO, Route de l'esclave, lancé en 1994 à Ouidah au Bénin², de la pénalisation publique de la traite comme crime contre l'humanité en 2001 en France d'abord (loi Taubira) et lors la conférence internationale sur le racisme et la xénophobie de Durban, le Cameroun est resté absent du paysage mémoriel international jusqu'à la première décennie de l'année 2000. Si on peut attribuer les prémises de cette ouverture internationale à l'émission de la chaîne de télévision américaine PBS, « African American Lives » qui révéla l'origine génétique camerounaise de plusieurs célébrités personnalités américaines aux origines camerounaises, au rang desquels Spike Lee, Quincy Jones, Eddy Murphy ou Condoleezza Rice (Alain Froment, 2008, Lisa Aubrey 2018), pour ne citer que celles-là, et lança le projet retour aux sources, c'est véritablement au pèlerinage des Afro-Américains au Cameroun en 2010, organisé par l'organisation de la société civile américaine *Ark Jammers* que l'on peut situer le moment fondateur de ce désenclavement du Cameroun.

En dehors de l'intérêt mémoriel que les organisateurs associèrent au site historique de Bimbia qui fut pour les besoins de cette visite, désigné un comme lieu de mémoire de l'esclavage, sur la base de la présomption des vestiges architecturaux qui s'y trouvent comme un ancien port d'embarquement des esclaves, ce pèlerinage dans son aspect scientifique mené par la politologue noire-américaine Lisa Aubrey, posa le problème du paradoxe entre le nombre important de Noirs Américains d'origines camerounaises (en comparaison aux autres pays africains présentés comme grands pourvoyeurs d'esclaves aux Amériques) et le silence du Cameroun dans le concert international de la mémoire de l'esclavage (Lisa Aubrey 2018). Pourtant si l'État du Cameroun, malgré son adhésion au programme intercontinental de l'UNESCO, route de l'esclave depuis 1994 (selon une communication personnelle d'Ahmadou Séhou, 2022) reste officiellement silencieux par rapport à cet engagement international et aux commémorations du passé de la traite et de l'esclavage, il n'est pour autant pas absent au niveau communautaire à l'Ouest-Cameroun où les chefferies traditionnelles organisent depuis 2007, c'est-à-dire trois avant le premier pèlerinage collectif, des pratiques de réconciliation avec les Afro-Américains ou muséifient depuis 2009 le passé de ces événements.

Cette pro-activité des autorités traditionnelles de l'Ouest-Cameroun dans l'exposition du passé de la traite et de l'esclavage tranche pourtant avec les habitudes culturelles de cette aire géoculturelle où la communication du passé de ces événements s'opère sur le mode non-discussif (Argenti 2008, Warnier 1999). Analyser et comprendre la réception au niveau des communautés peut donc paraître intéressant, afin de voir les réactions, les implications communautaires d'un tel changement.

¹ *Kamerun* est la désignation allemande du territoire mis sous protectorat 1884 par les Allemands.

² Le Cameroun aurait adhéré à ce programme en 2014 (communication Ahmadou Séhou 2022).

Le pèlerinage de 2010 eut donc le mérite de sortir le pays de sa léthargie mémorielle. Quelques actions se sont mises en place, notamment, l'inventaire des sites de mémoire conformément au projet Route de l'esclave, la restauration du présumé port d'embarquement et son classement sur la liste du patrimoine culturel national en 2013, la participation à l'exposition itinérante internationale sur les traites, l'organisation des rencontres scientifiques sur la question de la traite, le réajustement des programmes scolaires avec une meilleure prise en compte des traites, etc. Globalement une synergie d'actions entre les initiatives communautaires et étatiques a été mise en place par l'État du Cameroun, à travers les rencontres, les visites, l'implication des autorités traditionnelles dans les concertations, les projets de valorisation de ce passé à l'échelle nationale, pouvant rappeler à la conscience historique la collaboration des deux pouvoirs dans le maintien des pratiques esclavagistes que quelques symboles publics³ peuvent laisser la possibilité d'une telle interprétation (Saibou, 2001).

Ces pratiques commémoratives à l'échelle de la communauté d'être à l'Ouest-Cameroun, se construisent dans une région qui a largement expérimenté l'esclavage interne et la traite. Cette région est également reconnue comme pourvoyeuse d'esclaves pour le marché transatlantique entre le XVI^e et le XIX^e siècle, avec l'intermédiation de certains peuples de la côte atlantique et la complicité des notables et des chefs de la région des Grassfields, soutenue par les différentes administrations coloniales et postcoloniales qui refusaient d'appliquer les lois sur l'abolition se sont historiquement rendus complices de son maintien et de sa perpétuation (Sacket 2002, Sehou 2011).

Intériorisée tantôt de façon hégémonique par des pratiques non-discursives toujours en cours de production de nos jours, les discours sur cette domination élitaire, se sont également exportés dans le champ patrimonial sur le modèle occidental et s'exprime publiquement de nos jours, si l'on en juge par les discours qui accompagnent les pratiques commémoratives et les expositions par les musées ou les sites historiques. Elle n'engage plus seulement les cadets sociaux et les femmes à l'échelle nationale, mais elle implique également les Afro-américains en quête de racines et surtout de vérité historique sur l'esclavagisation de leurs ancêtres qui comptent parmi les victimes établis de cette hégémonie élitaire. Les Afro-américains ont ainsi reconfiguré le champ mémoriel de la traite et de l'esclavage et par ricochet la dynamique des rapports entre classes. Comprendre ces rapports de force dans un nouveau contexte de relations avec l'intégration d'un nouvel acteur, la descendance diasporique Afro-Américaine, comme cela est le cas dans cette communication, peut ainsi paraître intéressant au regard des enjeux identitaires, politiques ou économiques qui peuvent en découler.

Cette communication pose le problème des usages du passé de la traite et de l'esclavage par les acteurs étatiques du Cameroun et les élites coutumières réticentes à exposer ce passé. Ces pratiques commémoratives, pourtant initiées pour certaines, par des acteurs occidentaux et pour d'autres avec leur forte implication, constituent une arène d'expression de diverses luttes de pouvoir entre le passé et le présent, marquées principalement par un intérêt mémoriel contrasté pour les Afro-descendants et la réduction au silence ou la contrefaçon de

³ Il n'est pas rare de voir dans les manifestations publiques de très haut niveau, à instar d'un déplacement du chef de l'État dans la zone septentrionale d'observer la présence des grands dignitaires traditionnelles de cette partie du pays entourés dans la tribune officielle de leur cohorte de courtisans/serviteurs.

l'histoire de l'esclavage interne dans les processus de mémorialisation ou de patrimonialisation en cours.

La production de cette mémoire de l'esclavage est de nos jours assurée par les descendants de cette élite diasporique et interne impliquée soit dans le commerce, la régulation et la protection de ces pratiques s'opère dans le cadre de l'implication du Cameroun dans la traite trans-atlantique, déshérite les descendants des victimes internes de leur histoire. En conséquence, les descendants des victimes internes sont laissés pour compte au profit d'un engouement pour une réconciliation unilatérale en direction des Afro-Américains/descendants aux origines camerounaises présumés. Paradoxalement, les savoirs ou les discours qui accompagnent l'exposition de ce passé et la réconciliation recherchée se fondent non pas sur la recherche de la vérité censée briser le silence conformément à l'ambition de l'UNESCO et rechercher le dialogue entre les cultures, mais plutôt sur le travestissement de la vérité historique, couplé par une stigmatisation parfois anachronique de l'Occident, qui ne permettent pas à certains Afro-Américains de répondre à la question de savoir qui et pourquoi a-t-on vendu leurs ancêtres? Par ailleurs, en dépit de l'inventaire des lieux de mémoires et la publication d'un rapport scientifique national en 2011, le Cameroun, malgré l'inscription du tourisme de mémoire dans son objectif de développement à l'horizon 2035, ne développe pas toujours le tourisme de mémoire lié au passé de la traite. Les pèlerinages des Afro-Américains organisés dans le pays depuis 2010, se concentrent uniquement sur le site de Bimbia, présumé port d'embarquement dont les vestiges attestent plutôt d'un site de production agricole allemand (communication Gaspard Navetch, notre dernier article en cours de publication). La question générale qui ressort de cette communication est donc de savoir pourquoi et comment la commémoration de la traite négrière au cours des dernières années, principalement sous l'impulsion de l'Unesco et de la communauté internationale, se heurte à la réticence des acteurs étatiques et coutumiers camerounais à exposer, et de manière complète, le passé de la traite ?

Les réponses à la question ci-dessous posée se structure en un argument central subdivisé en deux arguments subsidiaires que nous tentons de démontrer dans cette communication.

- **Argument central:** Les pratiques commémoratives de la traite, initiées au Cameroun par les acteurs étatiques et les élites coutumières, en l'occurrence la muséification de l'histoire culturelle et des sites archéologiques liées à la traite des esclaves, tentent d'effacer la responsabilité historique de leurs ascendants dans les opérations de régulation ou de vente de leurs parents et alliés, et mettent plutôt en avant la responsabilité des Européens.
- **Premier argument secondaire :** La valorisation du site allemand de Bimbia inscrit sur la liste du patrimoine culturel depuis 2013, et la poursuite des recherches pour son authentification et les démarches d'inscription sur la liste du patrimoine mondial, sont interprétés du point de vue de cette analyse, comme une volonté de d'éloigner les regards sur le passé de la traite et de l'esclavage, dont les différentes administrations coloniales et post-coloniales du pays auront été historiquement complices de la perpétuation des pratiques esclavagistes, par le refus d'appliquer strictement les lois anti-abolitionnistes tout en renforçant paradoxalement le pouvoir des chefs qui avaient déjà la légitimité coutumière.

- **Second argument secondaire** : Au niveau communautaire et/ou coutumier, la contrefaçon de l'histoire par l'entreprenariat mémoriel constitué des descendants des autorités traditionnelles dont la complicité et la responsabilité est établie dans le trafic humain et les commerces transsaharien et transatlantique, qui sous-tend les savoirs/récits construits autour du mémorial de Bangou, est par ailleurs interprétée comme une tactique de disculpation de l'élite traditionnelle des accusations liées à cette vente et un prétexte de re-légitimation politique.

I - SUBSTITUTION DE LA MÉMOIRE COLONIALE À BIMBIA

Pris entre un passé commercial et diplomatique remarquable et un regain d'intérêt actuel pour la mémoire, le patrimoine et le tourisme, le passé glorieux de la localité de Bimbia semble se transposer aujourd'hui sur le site de Mbamba, qui fait l'objet d'un processus de valorisation depuis la création du Conseil Limbé III en 2007 et surtout, le premier pèlerinage des afro-américains en 2010, qui a conduit à son classement au patrimoine culturel national en 2013. Le site de Mbamba, présumé port d'embarquement, devenu la figure emblématique d'une histoire globale de la localité qu'il ne symbolise pas, est ainsi devenu une synecdoque historique particularisante dans le sens où ce lieu, aujourd'hui médiatisé et popularisé au-delà des frontières nationales, est volontairement confondu par les différents entrepreneurs mémoriels à l'œuvre, dans la construction d'une histoire glorieuse et traumatique de la localité de Bimbia.

Depuis lors, ce site est au centre d'une intense activité scientifique, fondée non seulement sur le constat de son oubli (Kuma Ndumbe 2011), de son instrumentalisation (Jules Sinang 2018), de sa monumentalité (Radjeng 2018), mais aussi et surtout de son rôle dans l'impact du Cameroun dans le paysage mémoriel. Toutes ces recherches, dans la mesure où elles tentent de reconnaître et d'établir les liens présumés entre le site de Mbamba et les activités de la traite négrière, ne démontrent pas le rôle des vestiges dans les témoignages de ce phénomène tant au Cameroun que dans la baie du Biafra. Même l'inventaire des navires qui transportaient les esclaves vers les différents ports d'embarquement de la baie du Biafra, utilisé par Lisa Aubrey (2018) pour démontrer la place de Bimbia dans ce commerce transatlantique, n'est pas plus convaincant.

Ce travail, certes inédit dans l'historiographie camerounaise, suscite néanmoins des interrogations quant à sa validité à certifier Mbamba comme site de commerce. Cet inventaire, plus marqué par les incertitudes statistiques, si l'on considère les 116 navires non identifiés sur un total de 187, soit un pourcentage de 62,03%, s'il a le mérite de contribuer au débat statistique actuel, ne confirme pas l'impact de ce territoire dans la traite et encore moins la contribution du site de Mbamba à ce trafic macabre. En clair, les vestiges adjacents au fleuve Mbamba et à la côte de l'océan Atlantique n'ont pas été questionnés jusqu'à présent, malgré le rôle clé qu'ils jouent dans les processus mémoriels et patrimoniaux en cours sur ce site.

Cette communication intègre donc le débat sur la mémoire de l'esclavage autour du site de Mbamba et tente de mettre en évidence les indicateurs d'occupation de ce site, afin d'évaluer

l'authenticité des vestiges *in situ*. Les observations morpho-fonctionnelles et chronologiques de ces vestiges, comparées à un corpus de référence dans la ville de Buea d'une part, ont permis de formuler l'hypothèse que ce site est une occupation allemande et probablement post-allemande, sous réserve des études chrono-stratigraphiques.

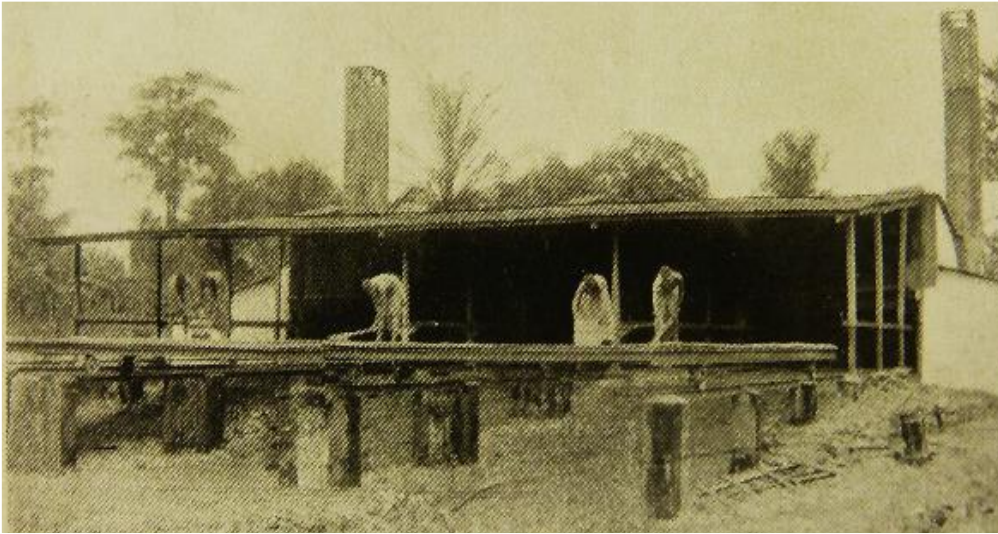
Cette réflexion sur la validité des vestiges de Mbamba comme représentation du passé de l'esclavage et de la traite négrière révèle deux positions.

L'analyse des vestiges de Mbamba permet d'envisager au maximum deux occupations du site fortement imbriquées, sur la base du lien matériel entre les deux et sous réserve des études stratigraphiques. Si la première peut être associée à l'occupation allemande, il n'en va pas de même pour la seconde, techniquement très proche, mais assez éloignée dans la chronologie.

L'occupation allemande du site de Mbamba est consubstantielle au développement agricole instauré par cette puissance coloniale dans la partie atlantique du territoire qui deviendra plus tard le Cameroun. Le travail forcé imposé par l'administration allemande dans le cadre de ces travaux, semble encore alimenter la mémoire collective où il est parfois confondu de manière anachronique avec la traite négrière pour caractériser le site de Mbamba. Quoi qu'il en soit, la présence allemande ici est avant tout matérialisée par la production agricole dont un certain nombre de vestiges témoignent. Cette hypothèse a été démontrée avec plus de pertinence par Gaspard Navetch lors d'une présentation faite au cours du colloque organisé sur le site de Bimbia entre le 21 et le 25 juin 2017 au Musée national de Yaoundé par le ministère des Arts et de la Culture. Il a été établi sur la base de la correspondance des coordonnées géographiques et des archives allemandes, que le site actuel de Mbamba est une relique de la ferme *N'bamba*, une partie du lot 32, correspondant à la plantation créée en 1886 par la *Kamerun Land Und Plantagen Gesellschaft* incorporée plus tard dans la *C.W Afrikahaus*, le site de Mbamba serait un séchoir à cacao allemand.

Le séchoir était un dispositif technique construit sur des panneaux de séchage coulissants. Ces panneaux portaient des plateaux pour le séchage des fèves de cacao. Le coulissement se faisait sur des rails, eux-mêmes placés sur des piliers rectangulaires en maçonnerie, et des conduits ventilés reliaient les fourneaux aux cheminées latérales. La photographie ci-dessous montre cette disposition.

Photo n°1 : vue d'un séchoir à cacao allemand en Afrique avec une fondation similaire à la structure 1 du site de Bimbia



Source : communication de Gaspard Navetch, 2017

Une observation de la façade de cette structure sur la photographie montre un dispositif qui ressemble à des supports rectangulaires parallèles en maçonnerie, au-dessus desquels on peut voir un support horizontal. S'agit-il des rails dont parle Gaspard Navetch dans sa communication ? La qualité de cette photographie ne nous permet pas de le dire clairement. Mais derrière le toit, on peut voir deux élévations qui ressemblent aux cheminées visibles sur la première photo et que l'on retrouve dans le style architectural allemand de la ville de Buea. La structure 1 du classement que nous avons élaboré sur le site de Mbamba montre des alignements parallèles des restes de murs en maçonnerie, qui semblent être proches de la fondation avant visible sur la photo ci-dessus. Sur la base des vestiges de cette fondation et des cheminées, nous pouvons valider partiellement l'hypothèse d'un séchoir, malgré un certain nombre d'absences discutables.

C'est le cas, par exemple, de l'absence de restes de rails sur le site ou sur les photographies anciennes du site. Comment expliquer que l'on ne trouve pas sur le site même les restes des rails mentionnés dans le catalogue de Hampton, contrairement à des briques ou des supports en maçonnerie logiquement moins solides que le métal qui constitue le rail ? De plus, comment comprendre qu'aucune source orale ni aucune photographie ancienne du site, dont nous avons consulté un grand nombre, ne montre de restes de rails ? Des recherches archéologiques susceptibles de fournir des vestiges stratigraphiques permettraient probablement de répondre à ces questions.

L'hypothèse du séchoir était également basée sur la description de la « Porte de non-retour » comme salle de fermentation dans la lignée de Mbamba comme site agricole. La proximité du ruisseau de Mbamba pour le lavage des haricots et l'association de pierres avec du ciment pour la construction de cette structure, constituent les éléments exploités.

Si l'on peut reconnaître que les constructions allemandes de Buea, notamment les maisons des fonctionnaires pénitentiaires que nous avons observées à titre de comparaison, sont également réalisées avec ce matériau, la proximité du cours d'eau peut théoriquement être

remise en cause. Compte tenu de l'importante main d'œuvre dont disposaient les Allemands. Était-il nécessaire pour les Allemands de construire un bâtiment pour la fermentation, alors qu'ils pouvaient demander à leurs employés de nettoyer les fèves n'importe où sur le site ayant accès à l'eau ? Enfin, qu'en est-il des tôles de ces bâtiments, si l'on considère que le séchoir était recouvert de tôles, on peut légitimement se demander où seraient passés les restes de ces tôles. Cette question est d'autant plus intéressante qu'il existe encore dans la ville de Buea les anciennes tôles de la toiture allemande des maisons de la ville de Buea. Cette toiture allemande se caractérise par une germination saisonnière des mauvaises herbes généralement lors des pluies.

Malgré ces limites, qui sont sans doute inhérentes au niveau de la recherche, l'hypothèse de ce site, en tant que zone de production agricole allemande, semble la plus plausible. Bien sûr, des données complémentaires sont indispensables lorsqu'on s'interroge, par exemple, sur l'absence de vestiges de rails sur le site, sur le rôle joué par les piliers circulaires de la structure 2 ou sur les tuyaux métalliques trouvés sur la structure 1. Que ce soit sur le site de Mbamba ou sur les autres exploitations allemandes de la région, d'autres études sont nécessaires pour confirmer ou infirmer cette hypothèse qui semble plus proche de la vérité historique et qui remet en cause par la même occasion la patrimonialité officielle du site décrétée par les autorités politiques du pays.

L'hypothèse selon laquelle le site de Mbamba aurait été occupé après les Allemands ne peut être exclue. Elle se fonde sur l'analyse de la structure 4 du site, reconnue par l'entrepreneuriat mémoriel de Mbamba comme une mangeoire géante pour esclaves et un abreuvoir pour le bétail de la ferme allemande.

Photos n°2 : vue de la structure 4, présentée comme un réfectoire d'esclaves



Source : Samson Mengolo, 2017

Cette structure 4 est une figure géométrique à quatre côtés inégaux. Sa longueur est d'environ deux mètres. La largeur est d'environ trente centimètres et la hauteur est d'environ 50 centimètres. Cette structure se termine par une extrémité supérieure concave dont la profondeur est d'environ dix centimètres, compte tenu des sédiments qui s'y trouvent. Sur le côté gauche se trouve un fer d'attelage sur lequel on peut voir un morceau de chaîne tenu par l'enquêteur sur la photographie 6 ci-dessus. Cette deuxième option est soutenue par la

présence du même type de structure à l'ENAP⁴. Contrairement à la structure de Mbamba, celle-ci est plus grande en termes de taille.

Il faut également noter que cette structure a subi des perturbations liées à la construction, ce qui peut, entre autres, expliquer son mauvais état de conservation. Par exemple, on peut ci-dessous que le haut du côté droit est fortement endommagé. C'est également le cas pour la largeur du visage de cette structure. Par ailleurs, il existe également une concavité centrale dans la cour intérieure qui, selon notre informateur, servait d'urinoir pour les chevaux.

Photos n°3 : vue de l'abreuvoir à chevaux à l'ENAP de Buea



Source : Samson Mengolo, 2017

Autant cette description sommaire montre clairement la différence morphologique avec la structure 4 de Mbamba, autant elles partagent au moins trois choses : le point d'attache métallique, la concavité du sommet et la fonction alimentaire pour les animaux. Cette parenté stylistique peut donc contribuer à renforcer la relation entre Mbamba et les Allemands.

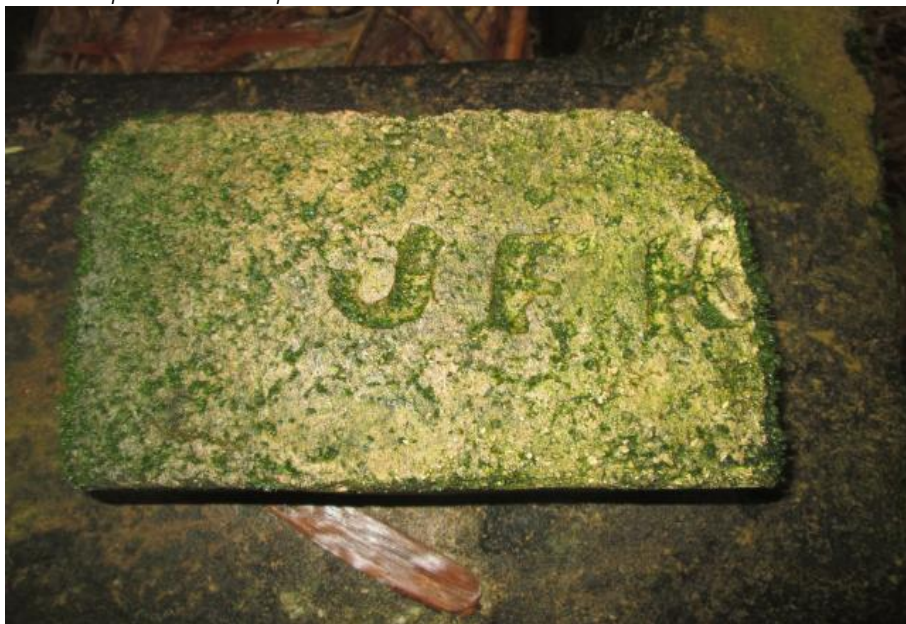
Cependant, l'observation attentive des caractéristiques physiques de l'abreuvoir de Mbamba soulève des questions sur les liens entre cette structure et la chronologie relative de l'occupation allemande. L'observation de la structure 4 montre une distinction dans la couleur des matériaux utilisés pour la construction de cet abreuvoir. Le dernier rang de construction qui forme la cavité supérieure est constitué d'un matériau jaunâtre. Il est en décalage avec les trois assises inférieures, qui ont été construites plutôt avec un matériau grisâtre. Entre la dernière assise et les assises inférieures, un ton chromatique blanchâtre apparaît sur la face et sur le côté gauche de la structure, ce qui donne l'impression d'un liant, le ciment utilisé pour poser la dernière assise. Au vu de l'état de conservation des matériaux des deux types de litages, il est clair que les pierres utilisées pour les trois premiers lits semblent plus anciennes que celles utilisées pour le dernier lit. En termes de proportion, de coloration et même de maçonnerie, elles ressemblent aux constructions que l'on retrouve sur les murs de la fameuse " porte du non-retour " ou sur les fondations de plusieurs maisons occupées par des employés de l'administration pénitentiaire dans la ville de Buea.

⁴ ENAP signifie l'école nationale d'administration pénitentiaire.

Si les photographies de ce camp que nous avons vues à la prison de Buea confirment que ces bâtiments appartiennent aux Allemands, comment expliquer le changement de matériau ou la construction de la dernière fondation avec un matériau différent ? Quelle était la nécessité pour les Allemands de faire cela ? Comment expliquer la spécificité du matériau lui-même, qui ne ressemble pas aux autres pierres du site ? Seules des études minéralogiques de leur constitution peuvent déterminer leur nature. Des études de provenances sont également nécessaires en comparaison avec les cartes géologiques de référence.

Toutes ces incertitudes laissent également penser que le site a pu être occupé par d'autres personnes que les Allemands, qui ont restauré la structure ou construit le dernier cours. Cette question est d'autant plus pertinente que le sigle JFK est visible sur le même type de pierre que celui utilisé pour la construction du dernier cours dans les photos ci-dessus.

Photo n°4 : pierre utilisée pour achever la construction de la structure 4 à Mbamba



Source : Samson Mengolo, 2016

Sous réserve de ce que cet acronyme pourrait signifier en allemand, il est établi que JFK fait principalement référence aux initiales du nom de l'ancien président américain John Fitzgerald Kennedy, né le 29 mai 1917, élu le 20 janvier 1961 et assassiné le 22 décembre 1963 à Dallas, Texas. En supposant que le sigle figurant sur la pierre de Mbamba fasse référence à ce président américain, l'occupation de ce site peut être relativement datée de la seconde moitié du XXe siècle. On peut donc s'interroger sur l'identité des occupants de ce site durant cette période relativement récente, les commerçants allemands étant rentrés au Cameroun après la reprise de leurs plantations en 1938 par l'intermédiaire de l'agent immobilier londonien. Même la reprise de ces plantations par la CDC à partir de 1949 sous l'administration britannique ne permet pas d'en savoir plus sur les occupations de Mbamba. Il faut noter qu'en dehors du catalogue Hampton, l'historiographie économique camerounaise sur ces plantations est restée muette sur l'existence de la ferme N'bamba, et que ni la reprise des plantations par les Allemands, ni la reprise par le CDC ne permettent de faire un lien chronologique avec la naissance, l'élection ou la mort de JFK. Sur cette base, cet article

formule l'hypothèse d'une occupation post-allemande du site de Mbamba, que des études ultérieures permettront sans doute

Les archives allemandes et les similitudes entre les structures du site et les dispositifs techniques allemands encore visibles dans la ville de Buea, permettent d'attribuer provisoirement au moins la dernière phase d'occupation de ce site aux Allemands, qui s'y sont installés pour des raisons agricoles, sans toutefois remettre définitivement en cause la fonction patrimoniale de ce site, à savoir le port d'embarquement des esclaves. On peut toutefois s'interroger sur la valeur patrimoniale définie par l'entrepreneuriat mémoriel pour classer ce site sur la liste du patrimoine national. Compte tenu de la complexité des assemblages du site, qui peuvent refléter une diversité d'occupations, des études archéologiques sont nécessaires sur ce site pour préciser la stratigraphie des différentes séquences chrono-culturelles d'occupation, ce qui pourrait déterminer la présence ou non de la traite négrière en ces lieux. Ces études archéologiques, qui devront certainement être couplées à la linguistique historique, sont pertinentes dans le processus de patrimonialisation du site, la certification scientifique dont elles portent la légitimité, étant une étape essentielle. En attendant la certification de ce site, on peut légitimement se demander quel est le patrimoine de Mbamba dans la nomenclature administrative qui l'a classé sur la liste du patrimoine national ?

II - CONTREFAIRE L'HISTOIRE POUR DISCULPER ET RELÉGITIMER LE POUVOIR TRADITIONNEL À BANGOU

La mémorisation ou la patrimonialisation du passé de la traite et de l'esclavage en cours dans la région de l'Ouest-Cameroun depuis la fin de la première décennie de l'année 2000⁵, s'opère sous le prisme d'un paradoxe historique et moral, d'une autorité traditionnelle, esclavagiste hier par son ascendance et principal entrepreneur⁶ mémoriel aujourd'hui artisan de la réconciliation. Au spectre du *cannibalism witch*⁷, une métaphore traduisant la hantise d'un état de violence post-traumatique orchestré par l'autorité traditionnelle pendant la traite négrière ou le travail forcé, qui justifie du point de vue de Nicolas Argenti⁸, le silence discursif des communautés dans la région des *Grassfields*⁹, se superpose de manière contradictoire, le récit d'un kidnapping présumé des descendants de la lignée royale et leur vente sur un marché secret localisé sur le territoire de la chefferie de Bangou. Cette ambivalence traduit dans la

⁵ On peut postuler que ce travail de mémoire a démarré avec l'organisation d'une cérémonie de réconciliation organisée en 2007 dans la localité de Mbouda entre l'association des chefs traditionnels de l'Ouest-Cameroun et une délégation d'Afro-descendants.

⁶ John Michel, *Devenir descendant d'esclave. Enquête sur les régimes mémoriels*. Presses Universitaires de Rennes, *Res publica*, 2015. Le terme entrepreneur est emprunté à cet auteur. Cette notion est utilisée ici pour désigner les acteurs politico-administratifs, ici au sens traditionnel impliquant les chefferies qui régulent le pouvoir administratif et politique dans les sociétés centralisées de l'Ouest-Cameroun

⁷ Cette expression traduite en français par le cannibalisme sorcier, désigne une métaphore humaine, un phénomène invisible qui consiste pour les parents à manger leurs progéniture, des enfants sans défense et résignés. Cette expression traduit la situation de violence post-traumatique qui caractérise les populations de la région des Grassfields, contraintes de garder le silence, du fait de ce traumatisme.

⁸ Nicolas Argenti, "Remembering slavery, youth and masking in the Cameroon masking", *social Anthropology*, 14, 2006, p. 49-69, consulté le 5/4/2021, doi:10.1017/S096402820500193X.

⁹ La région des *Grassfields* couvre les Hauts-Plateaux de l'Ouest et du Nord-ouest rehaussés par d'importants édifices volcaniques, comprenant des populations proches aussi bien par leur histoire que par une organisation socio-politique centralisée autour du personnage emblématique d'un chef appelé *Fo* ou *Fon*, et une parenté culturelle établie.

localité de Bangou en particulier et de manière générale dans la région de l'Ouest-Cameroun, le dialogue asymétrique qui sous-tend le processus de mise en patrimoine de ce passé.

Constamment réactualisé à travers la recherche de la vérité à laquelle se livrent les Afro-descendants en quête de leurs origines, il en découle une antinomie mémorielle entre « [...] the African mode of forgetting and diasporic attemps at memorilization¹⁰ [...] » qui fonde les entreprises patrimoniales ou mémorielles en cours dans la région de l'Ouest-Cameroun. Celle-ci dicte la lexicographie des médiateurs symboliques de ce passé comme cela est le cas d'un monument de La'a Pou où la grammaire mémorielle¹¹ du mémorial contraste insidieusement avec le récit officiel régulant sa communication.

Au-delà de l'identification d'une mémoire incarnée de l'esclavage constatée dans cet environnement silencieux par Nicolas Argenti¹², analysant la danse des masques, un instrument de la mémoire culturelle ancestrale dans la chefferie Oku du même contexte culturel, ou du déni de la responsabilité des Africains dans ce commerce soutenu par Lisa Aubrey, cette seconde partie de notre communication questionne, non pas le silence, mais l'intentionnalité derrière le mode de communication qui sous-tend l'édification d'un symbole de la mémoire culturelle « bureaucratique »¹³. Elle tente de comprendre la divergente production de sens construite par un même entrepreneur culturel, entre savoirs et objet, deux variables complémentaires et indispensables dans la chaîne de production patrimoniale ou mémorielle¹⁴.

L'objet ici, c'est-à-dire le mémorial de La'a Pou, fondement de toute signification, est un ensemble signifiant du passé de l'esclavage sur le mode iconique¹⁵, c'est-à-dire fondée sur une ressemblance artistique au référent qu'est l'esclavage. Au regard du contentieux historique improbable qui sous-tend la construction d'un mémorial dégradant dans la chefferie d'une société centralisée, où la gestion foncière et le contrôle du territoire relèvent du pouvoir régalien du chef, ce mémorial prend les contours symboliques d'un champ, au sens d'une arène mémorielle où des stratégies et des tactiques patrimoniales ou mémorielles se déploient pour imposer une certaine violence symbolique en vue de réhabiliter le pouvoir traditionnel dont l'autorité est mise à mal par l'histoire de l'esclavage.

Ce champ conceptuel s'est opérationnalisé par un matériau provenant aussi bien des descriptions empiriques des structures monumentales du site de La'a Pou, que des catégories discursives issues des entretiens avec certaines personnalités, autorités politiques traditionnelles des chefferies de l'Ouest-Cameroun. Les descriptions des structures s'appuient sur une identification et une caractérisation des caractères physiques et fonctionnels, en

¹⁰ Nicolas Argenti & Ute Rosenthaler, "Introduction: between Cameroon and Cuba: youth, slave trades and translocal memoryscapes", *Social Anthropology*, 14, 2006, p. 33-47, 2006, doi:10.1017/S096402820500193X, p.34

¹¹ La notion de grammaire mémorielle est empruntée à Johnn Michel, art. cit., p. II. Elle considère le mémorial comme une matrice de sens, susceptible d'organiser des souvenirs destinés à être partagés en systèmes symboliques. Ceux-ci fondent non seulement les appartenances, mais inspirent les actions des sujets concernés, et en l'occurrence l'élite traditionnelle de Bangou ici.

¹² Nicolas Argenti, art.cit., p. 49-69.

¹³ Ciarcia Gaetano, *le revers de l'oubli. Mémoires et commémorations de l'esclavage au Bénin*, Paris, Esclavage Khartala, Circec, 2016.

¹⁴ Jean Davallon, « Mémoire et patrimoine: pour une approche des régimes de patrimonialisation », *Mémoire et nouveaux patrimoines*, sous la direction de Cécile Tardy et Vera Dodobei, Marseille, Open Edition press, 2015, p. 49-68.

¹⁵ Nous distinguons l'objet iconique de l'objet indiciel ou....., conformément à la classification élaborée par Pierce et reprise aussi bien par Maurice Godelier que Jean Davallon.

référence au répertoire morpho-culturel existant dans cette région. Ce répertoire s'appuie sur une étude de plus de dix mille objets décrits par Jean-Paul Notué¹⁶. Les catégories discursives issues du traitement des réponses obtenues des entretiens, codifiées en catégories centrales et sous-catégories, en fonction des thèmes abordés ayant porté entre autres, sur l'origine du projet de construction du mémorial, le choix du site, les raisons de la mémorisation etc., couplées par les traits morpho-stylistiques de ces représentations anthropomorphes, ont permis de formuler les hypothèses que nous formulons dans le cadre de cette communication. La construction de cette structure architecturale de souveraineté sur le territoire de la chefferie, fondée sur une dichotomie entre savoirs et technique, a permis de constater que les pratiques mémorielles mises en scène et les discours auto-flagélateurs qui les accompagnent, constituent un prétexte mémoriel visant à re-légitimer l'autorité traditionnelle de nos jours, symboliquement fragilisée par la circulation dans la mémoire collective, de son rôle dans la vente de ses concitoyens. La description des caractères morpho-stylistiques, afin d'élaborer un modèle morpho-fonctionnel de ces représentations plastiques, comparé au répertoire technique local, a permis d'identifier les serviteurs du roi comme type morpho-fonctionnel et culturel, représenté sur le site de La'a Pou.

Contrairement à la contestation de la mémoire coloniale opérée par des activistes politiques à travers la destruction des symboles représentant ce passé, celle de la mémoire de la traite à Bangou s'élabore dans une démarche inversée. Elle se déploie non pas du bas vers le haut, mais du dominant vers le dominé à travers un discours figuratif utilisant les composantes techniques du mémorial. La décomposition des morphèmes constituant la grammaire technique du mémorial de La'a Pou, n'établit pas de correspondances entre les caractères techniques du mémorial et les princes kidnappés qu'ils sont censés rendre présents. L'absence d'un modèle morphologique établi, la force de leur regard, la fixité de leur attitude tendue et méditative parfois effrayante pour le novice, auxquels s'ajoute la symbolique du chiffre quatre (nombre de représentations de la seconde structure) et leurs motifs décoratifs, nous ont permis de formuler plutôt l'hypothèse d'une représentation plastique des serviteurs du roi¹⁷.

II - A - LES STRUCTURES ANTHROPOMORPHIQUES DE LA'A POU COMME SERVITEURS DU ROI

Les observations morphologiques des différentes structures du site de La'a Pou, loin symboliser sur le modèle iconique les princes kidnappés, représentent plutôt les serviteurs du roi, en dépit de l'absence d'un modèle morphologique établi. La liste constitutive des caractéristiques morphologiques dressés, correspondant aux observations effectuées sur les structures de La'a Pou, se rapproche fortement des représentations anthropomorphes des gardiens et protecteurs de la résidence du *fo*¹⁸, des notables, des lieux sacrés, des chefferies, de la communauté ou des protections individuelles contre des forces négatives. Associés indifféremment aux sculptures rituelles représentant ancêtres, esprits, guérisseurs, êtres plus ou moins mythiques et légendaires ou serviteurs du *fo*, ces représentations ont en commun d'être au service du roi et de la communauté. De cette catégorie sociale, les serviteurs du roi sont certainement les plus vulnérables, au regard des conditions de leurs

¹⁶ Jean-Paul Notue, *La symbolique des Arts Bamiléké (Ouest-Cameroun): Approche anthropologique et historique*, Thèse de Doctorat, Université de Paris I, 1984

¹⁷ Jean-Paul Notué, *op.cit.*, p. 334-344

¹⁸ Désignation locale du chef

recrutement, des fonctions qui sont les leurs dans l'architecture du pouvoir. Généralement orphelins faute de lignage, ils constituent la propriété du roi qui en dispose volontairement et sont par extension et par adoption, la progéniture de celui-ci. Cette progéniture d'adoption épouse la distinction entre les notions de parenté et de filiation qui régulent les relations de parenté dans ces sociétés marquées par une reconfiguration humaine au gré de ces événements historiques. Les esclavisés, membres de cette filiation, une forme de parenté non-biologique et relevant plutôt du système juridico-politique, si l'on s'en tient aux normes qui régulent par exemple l'esclavage coutumier dans cette région¹⁹, font partie du patrimoine chef et peuvent être considérés comme des «princes» par filiation et non de sang. Si une telle synonymie filiale entre les serviteurs du roi et les princes par adoption peut valider une partie du récit qui constitue le savoir attaché au mémorial, Un tel statut peut justifiant probablement du point de vue officiel, l'instrumentalisation discursive dans le récit qui semble fonder l'édification du mémorial de La'a Pou auquel les observations morphologiques et stylistiques opposent une flagrante contradiction.

Les cinq (05) représentations anthropomorphes constituant les deux structures, dont la seconde matérialise selon le chef de Bangou²⁰, des esclaves en pleurs, confortent cette hypothèse de la servitude auprès du roi, même si l'érosion de la patine sur les structures n'a pas permis de corroborer cette affirmation du chef. Qu'à cela ne tienne, on peut néanmoins observer les caractéristiques du regard tels que décrits par Jean-Paul Notué²¹ sur les visages de ces représentations ou encore l'absence d'un modèle morphologique parmi ces sculptures.

Photo n°5 : vue du mémorial de La'a Pou



Source : Samson Mengolo, 2018

L'analyse des différents caractères morphologiques du mémorial de La'a Pou ne renvoie à aucun type morphologique particulier dans la lexicographie technique et culturelle des Grassfields, où la représentation anthropomorphe dans l'univers artistique et technique

¹⁹ L'esclavagisation dans le cadre de l'esclavage coutumier à l'Ouest-Cameroun s'appuie sur un code juridique coutumier. L'acquisition du statut d'esclave était déterminé par une procédure judiciaire basée sur la soumission d'un justiciable à un certain nombre de rites.

²⁰ Extrait de l'entretien avec le chef de Bangou.

²¹ Jean-Paul Notué.

s'inspire essentiellement de la pyramide du pouvoir²² à l'Ouest-Cameroun au sommet duquel trônent par ordre de grandeur, le chef, la reine, les notables et les serviteurs. Toutefois, l'observation des sculptures des gardiens et des protecteurs dans cet environnement artistique, montre de façon disproportionnée, des proportions physiques importantes sur certaines parties de la représentation anthropomorphique.

Photo n°6 : vue du mémorial de La'a Pou



Source : Samson Mengolo, 2018

Cette première structure individualisée, située à l'avant du monument comme l'illustrent les photos ci-dessus, se distingue de la seconde composée de quatre structures, non seulement par cette chaîne sur la main, mais aussi par son menton barbu. En dépit des petites nuances techniques, cette structure montre, au même titre que les autres représentations plastiques, une architecture musculaire proéminente, que ce soit au niveau de la cage thoracique avec une ossature composée des muscles infra-nerveux et dorsaux que du versant pectoral. Les bras et les épaules sont denses et charnus. Le ventre est toujours arrondi. Le front est bombé, la cavité sus-orbitaire ressortie comme on peut le voir sur les représentations de la structure 2. Tous ces détails physiques, même s'ils ne permettent pas de définir un type morpho-fonctionnel caractéristique des serviteurs du roi, offrent au moins des perspectives de rapprochement, à partir des proportions saillantes observées sur certaines représentations des gardiens et des protecteurs identifiés par Jean-Paul Notué²³.

²² Jean-Paul Notué, *op. cit.*.

²³ Jean-Paul Notué, *op. cit.*

Photo n°7 : vue de face de la seconde structure 2 du monument de La'a Pou



Source : Samson Mengolo, 2018

Autant que les représentations de la structure 1, les quatre de la seconde structure, illustrant selon notre description morphologique, les serviteurs captifs au regard des liens d'attache unissant leurs deux bras sur leurs ceintures rénales arrières et les entraves que l'on peut observer autour de leurs cous, à l'exception de la quatrième représentation sur la photo ci-dessus, présentent des volumes importants qui renvoient comme nous l'avons déjà dit, à certaines formes caractéristiques des gardiens et des protecteurs, au milieu desquels nous avons également identifié les serviteurs du roi. L'identification de cette fonction est renforcée par la symbolique du chiffre 4, nombre total des représentations de la structure 2, qui suggère dans la cosmogonie locale, l'idée d'appartenance au chef et correspond bien à la conception de l'esclave ou du serviteur, comme un bien du chef.

La structure 2, constituée d'une représentation femelle complète un trio de représentations anthropomorphiques mâles. Leur nombre total traduit dans l'imaginaire symbolique de l'Ouest-Cameroun, « la totalité du pouvoir du *fo*²⁴ sur tous les actes de ses sujets et sur l'entendue du *gun* (chefferie). Ainsi les sièges à quatre pieds indiquent le rang royal de leur propriétaire²⁵». Comparativement aux gardiens et protecteurs combattants des esprits maléfiques dans l'univers mystique de l'Ouest-Cameroun, les serviteurs du roi, apparaissent comme ceux que l'autorité traditionnelle de Bangou a voulu représenter ou commémorer par le mémorial de La'a Pou. Ils peuvent être considérés comme propriété du sang royal, étant donné leur situation dans leur famille d'adoption. Chez les Bamiléké²⁶ du Cameroun, les «biens sans propriétaire²⁷», au rang desquels se comptent les esclaves, appartiennent au roi. Les esclaves sont des citoyens sans lignage dans leur territoire d'asservissement où ils sont considérés comme des enfants du *fo*, parfois même après leur affranchissement au bout de 9

²⁴ Le *fo* c'est l'appellation locale du chef.

²⁵ Jean-Paul Notue, op. cit., p 493.

²⁶ Les Bamilékés sont un groupe de populations qui occupent la région administrative de l'Ouest-Cameroun. Celles-ci revendiquent une origine commune. Elles se caractérisent par ailleurs des référents socio-culturels et politiques similaires, même si certaines populations voisines peuvent être éloignées par les langues.

²⁷ L'expression est du chef de Bangou lors de l'entretien que nous avons eu avec lui.

(neuf ans). Etant donné le caractère héréditaire de la condition servile, la procréation pour assurer une transmission de ce statut, devient une exigence qui légitime les représentations plastiques de La'a Pou, si l'on s'en tient à la symbolique des motifs décoratifs qui ornent ces artefacts.

II - B - LA FÉCONDITÉ, UN MÉDIUM PAR EXCELLENCE DE LA TRANSMISSION DU STATUT SERVILLE

L'interprétation des différents types de décors apposés sur les cache-sexe de ces sculptures et sur la coiffure de la représentation femelle (deuxième à partir de la gauche, photo ci-dessus), par rapport au répertoire symbolique local, tend à confirmer l'hypothèse de serviteurs du roi, élaborée par le rapprochement morphologique et de la symbolique du chiffre quatre. L'approche décorative des différentes représentations s'articule autour de la notion de fécondité. Elle se matérialise aussi bien par les techniques utilisées que les motifs qui y sont appliqués.

Les motifs décoratifs, réalisés par les techniques de l'incision et du traçage, ont été exécutés en utilisant la ligne comme motif de base. Cette ligne, présentée sous la forme de billons ou de sillons, montre des lignes courbes (voir les cache-sexes des deux premières représentations à partir de la droite sur la photo ci-dessus). La ligne incisée permet d'avoir des lignes brisées (voir le cache-sexe de la structure 1), dont la superposition oblique laisse apparaître des motifs losangiques comme cela est le cas des cache-sexes des deux premières représentations, sur la photo ci-dessus.

Remis dans leur contexte sémiotique de production, les losanges et les lignes brisées renvoient globalement au thème de la fécondité. Dans l'imaginaire décoratif de l'Ouest-Cameroun, les losanges représentent les organes sexuels féminins ou la fécondité comme l'illustre leur présence sur le cache-sexe de la représentation femelle. Les lignes brisées quant à elles évoquent l'image collective des bébés²⁸, qui symbolisent dans la sphère représentationnelle animale et religieuse de l'Ouest-Cameroun le serpent et la couleuvre pris comme leurs totems. La notion de totem chez les Bamiléké incarne une double personne ou *pi*. C'est une alliance existante entre un être humain et une espèce animale ou végétale spécifique; la croyance en un animal parent, incarnation de l'homme dont il partage son rôle social et/ou de la société coutumière ou secrète à laquelle il s'attache²⁹. Quoique l'interprétation du serpent comme motif soit parfois rendu difficile parce qu'utilisé comme trame du décor, simple support technique ou objet d'une diversification de figurations artistiques poussant à l'abstraction³⁰, le serpent est présenté dans la sphère du sacré à l'Ouest-Cameroun comme le totem des serviteurs du roi. Aussi avons-nous pris le parti de considérer les motifs sur les représentations anthropomorphes du mémorial de La'a Pou comme symboles de ces serviteurs. Cette interprétation confortant la symbolique du chiffre quatre (4) et les proportions physiques des représentations plastiques du mémorial de La'a Pou, est consolidée par la lecture que l'on peut faire de la conception du pouvoir dans cette région et du lieu d'implantation du mémorial sur le territoire de la chefferie. Celle-ci conteste

²⁸ Léon Kamga, *La'akam ou le guide initiatique au savoir être et au savoir vivre Bamiléké*, Douala, Editions Cognito, collections « Retour à la source », 2008, p. 171.

²⁹ Djache Nzefa, art. cit., p. 176.

³⁰ Jean-Paul Notue, op. cit.

la thèse officielle d'un kidnapping des descendants de la chefferie vendus sur leur propre territoire, construite sur une base contradictoire aux principes qui régulent un pouvoir traditionnel fort.

Au terme de cette réflexion discutant du silence discursif sur le passé de l'esclavage et sa mise en patrimoine par un acteur institutionnel, il ressort que le mémorial de La'a Pou, présente des représentations plastiques symbolisant les serviteurs du roi, au lieu des princes comme l'affirme le récit officiel. Ce travestissement de l'histoire vise selon toute vraisemblance à remettre en cause l'accusation de l'autorité traditionnelle comme « cannibaliste sorcier ». Une telle responsabilité remet par ailleurs en cause, aussi bien le processus de réconciliation à l'intérieur duquel les chefs sont engagés avec les Afro-descendants, mais aussi le principe d'affranchissement postulé. Celui contraste évidemment avec la reproduction du système servile en cours dans cette région. Le devoir de mémoire auquel se livrent les autorités politiques traditionnelles de la région de l'Ouest-Cameroun, peut être sujet à une diversité d'interprétations, les unes sortant du strict cadre des significations inhérentes à l'univers culturel et communicationnel de cette région du Cameroun. Elles peuvent varier autant de l'injonction unesquienne au questionnement du principe culturel d'affranchissement, au regard de la dépendance et de la condition statutaire qui caractérise les rapports entre les instances politiques et les descendants des serviteurs. Le mémorial de La'a Pou, symbole du pouvoir politique et d'une mémoire culturelle discriminante entre l'élite dirigeante et la classe servile, exploitée parallèlement pour mettre en valeur son autorité à travers le travestissement d'un récit réel au bénéfice d'une légitimation d'une certaine classe servile pourvoyeuse d'une progéniture dans la sphère du pouvoir. Aussi paradoxale que cela paraisse, l'association de la procréation à la servitude, soulève implicitement la problématique des liens entre l'affranchissement, un principe cardinal d'humanisation de l'esclavage interne, et la dépendance servile observée dans cette société post-esclavagiste.

CONCLUSION

C'est donc sur la base d'une absence d'authenticité ayant conduit à la mise en patrimoine officielle du site de Bimbia, et sur la base de l'obstruction et de la déformation du récit réel sur le site de Bangou que nous avons formulé l'hypothèse d'une volonté de l'entrepreneuriat mémoriel local constitué par les élites étatiques et coutumières, de tenter d'effacer le passé et leur implication dans les activités de traite et de l'esclavage.